

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVEQUE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 OCTOBRE 2010

*Étaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :*

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Arnaud Silvestre, Jean-Pierre Brunet, Max Liégois, Hubert Courteaux

Pour Saint Lyé : Denis Philippe, Anne Marie Frère, Marcel Spilmann, François Noblot, Jean-Paul Fauconnet, Françoise Nida

Le compte rendu de la réunion du 29 juin 2010 est approuvé à l'unanimité.

Le président informe les membres du comité syndical, que suite à la démission de Denis Petitet, conseiller municipal de Saint Lyé, c'est Jean Paul Fauconnet qui a été élu pour le remplacer, en tant que membre suppléant.

### 1/ travaux cimetièrre

Les travaux prévus dans le cadre du budget 2010 vont être réalisés courant octobre (aménagement intérieur et plantations) – le président suggère l'idée d'aménager un columbarium avec un jardin du souvenir – le comité demande une évaluation financière avant de se prononcer

### 2/ acquisition d'un défibrillateur

Compte tenu de son coût et du fait que cet équipement n'est pas obligatoire, le comité syndical sursoit à statuer sur cette acquisition d'autant que le conseil général n'accorde plus de subvention

### 3/ sécurité routière du hameau

Une nouvelle fois, les membres du comité évoquent cette question qui ne trouve toujours pas de solution efficace :

- coussin berlinois : trop bruyants et les automobilistes les évitent en passant sur le côté
- dévoiement de la chaussée, chicanes, petits îlots : travaux trop onéreux
- stationnement alterné : ??
- panneau indicateur de vitesse : trop cher sachant qu'il faut prévoir un branchement électrique

Les membres retiennent l'idée d'implanter des stops sur les CD pour couper la vitesse. S'agissant de police de la route, c'est le maire de Saint Lyé qui est compétent pour prendre les arrêtés correspondants. Une réunion est organisée sur le hameau entre le président, et les deux maires pour déterminer les emplacements les mieux adaptés.

### 4/ travaux de réfection de voiries

Le président rappelle l'urgence à réaliser des travaux rue de l'Entente et rue Georges Brassens. Compte tenu de l'estimatif, le comité retient pour 2011 la rue Georges Brassens. Une consultation auprès de plusieurs entreprises sera réalisée pour une inscription budgétaire en 2011. La rue de l'Entente sera programmée ultérieurement. François Noblot pense qu'il aurait été préférable de mettre un monocouche. Le président répond qu'il a suivi l'avis de la société qu'il a consultée pour l'estimation.

## 5/ règlement de la salle des fêtes

Le comité retient l'idée d'encaisser le chèque de caution au cas où la salle des fêtes serait rendue en mauvais état ou en cas de dégradation – le règlement sera modifié dans ce sens

## 6 /dématisation du contrôle de légalité

Le comité syndical accepte la signature des conventions à passer avec la préfecture de l'Aube et le conseil général pour dématérialiser le contrôle de légalité des actes du président et du comité syndical (arrêtés et délibérations)

## 7/ divers

- le comité retient le devis de la société CEA pour la pose et dépose des illuminations pour une somme de 1987 € ttc
- le comité émet un avis favorable, avec l'accord de l'agent, à la réduction du temps de travail pour le secrétariat (de 30h mensuel à 20h) suite à la modification des statuts qui a pour conséquence d'alléger le travail administratif – le président va saisir le comité technique paritaire –le comité syndical délibèrera lors de la prochaine réunion
- le comité syndical ne retient pas l'idée de changer le miroir près de la sortie de l'école si un stop est implanté à cet endroit

## Informations diverses

- le président fait état de petits travaux à réaliser sur les bâtiments sans gravité et pas urgents
- un RV est prévu avec Mr Wallendorf, maître d'œuvre, pour régler ce problème de fuite entre l'école primaire et son extension, sachant que l'entreprise qui a réalisé les travaux à l'époque a déposé le bilan
- travaux de maçonnerie sur bâtiments : une consultation a été lancée auprès de trois entreprises - choix de la société au prochain comité
- il attend une évaluation financière pour installer un WC-douche dans l'atelier qui servirait au service technique et aux pompiers

**Raynald Royère** tient à remercier publiquement la commune de Saint Lyé pour avoir accepté de prêter à la commune de Macey le matériel nécessaire à la réalisation des peintures horizontales – il regrette toutefois le manque de concertation pour réaliser celles du hameau. Le Maire de Saint Lyé prend acte et précise que le problème sera traité différemment en 2011 et une concertation sera organisée, réponse qui convient au maire de Macey .

Il informe par ailleurs le comité qu'un enrobé à froid sera réalisé rue Gustave Eiffel.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 30.

Le Président,

Alain KANAROSKY